



FEDERATION FRIBOURGEOISE
D'APICULTURE

VERBAND FREIBURGISCHER
BIENZUCHTER

www.ffa-vfb.ch
office@ffa-vfb.ch

PROCES VERBAL

104. Assemblée des Délégués de la Fédération Fribourgeoise d'Apiculture

Le 9 février 2019 à Grandsivaz

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Serge Jemmely ouvre assemblée en présence de 43 personnes, dont 4 invités. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes et spécialement à M. Jean-Marie Gachet, ancien président et membre d'honneur; Mme Erina Penchaud du Service vétérinaire; M. David Gillon, caissier de la SAR; Mme Cordula Blanc du journal «Freiburger Nachrichten» et à Mme Aline Troxler de l'Institut pour la santé de l'abeille de l'Université de Berne, la conférencière de cet après-midi.

Se sont excusés: M. le Conseiller d'Etat Didier Castella; M. Grégoire Seitert, chef de service du Service vétérinaire, qui sera représenté par Mme Erina Penchaud, cheffe de section Santé animale; M. Pascal Krayenbuhl, chef de service du Service de l'agriculture; M. Alain Bapst, directeur de Terroir Fribourg; le journal «La Gruyère»; Roland Guignard.

Scrutateurs: Jean-Marie Zosso et Daniel Buntschu.

L'assemblée accepte sans discussion la liste des tractanda.

2. Procès verbal de l'AD du 17 février 2018 au Crêt

Accessible sur internet, nous renonçons à la lecture du procès verbal de la dernière assemblée. Il est accepté sans remarques.

3. Rapport du président (voir Annexe A)

D'une façon très personnelle en retraçant ses débuts dans l'apiculture pendant sa reconversion après une opération de la hanche Serge Jemmely présente le rapport annuel du président. Il note que grâce aux abeilles il a toujours eu le contact facile avec les gens et un soutien dans la vie de tous les jours et «qu'elles nous accompagnent tout au long de notre vie». Il dit que le souhait de chaque apiculteur n'est pas de vivre de l'apiculture mais de vivre pour l'apiculture.

4. Rapport général des 8 sociétés (voir Annexe B)

Damien Flück présente le rapport des activités des sociétés et leurs attentes à la Fédération. Il évoque les événements qui ont eu lieu dans les sections pour les membres et le publique et leur volonté de cohésion et de soutien entre les sociétés.

5. Situation financière

Le compte d'exploitation et le bilan 2018, ainsi que le budget 2019 sont présentés par la caissière Geneviève Gillon. Avec des entrées d'environ 53 800.- et des dépenses d'environ 56 000.- les comptes 2018 se soldent avec un petit déficit de 2173.10 francs. La fortune est d'environ 60 000.- francs.

Les comptes ont été vérifiés par deux vérificateurs de la société de la Broye, Jean-Claude Emery et Michel Collaud, et sont reconnus conformes. L'assemblée en donne décharge à la caissière.

Le budget pour 2019 présente avec des entrées de 58 000.- et des dépenses de 47 000.- un bénéfice de 11 000.- francs.

La cotisation reste à 6.- par membre SAR, vulgarisation incluse, et à 1.- pour les membres de la VDRB (Singine et Lac allemand).

6. Vulgarisation (voir Annexe C)

Eric Dorthe, responsable cantonal des conseillers apicoles, expose le rapport de la vulgarisation apicole. Il note que l'année 2018 a été une année de transition qui a vu plusieurs changements se mettre en place.

7. Elevage (voir Annexe D1-D3)

Pour la deuxième fois, les trois races d'abeilles présentes dans le canton de Fribourg présentent leurs rapports annuels.

Alexandre Gummy, le responsable cantonal des moniteurs-éleveurs Carnica SAR, lit le rapport annuel de la station de fécondation du Petit-Mont et présente les activités des moniteurs-éleveurs.

Marius Schneuwly, président de la Société d'élevage Buckfast Fribourg, présente le rapport annuel des deux stations Buckfast, Dent de Lys et Moléson, et explique comment s'est déroulé l'élevage en 2018.

Walter Kilchmann, éleveur Mellifera fribourgeois, présente dans son rapport le déroulement de l'élevage en 2018 et décrit les conditions difficiles dues à la loque européenne présente dans certaines stations de fécondation.

8. Contrôle du miel (voir Annexe E)

Arnold Chassot, le responsable de fédération du contrôle du miel, présente le rapport annuel et donne des informations concernant le contrôle du miel. Il mentionne que les contrôleurs de miel sont régulièrement invités à suivre des cours de mise à niveau dont un aura lieu prochainement à Grangeneuve.

9. Commission technique (voir Annexe F)

Anne-Claude Jacquat, présidente de la commission technique, présente les sujets que la commission a traités cette année. Entre autres l'interdiction des néonicotinoïdes et ses effets sur la production de la betterave sucrière ont été discutés et l'idée d'une journée consacrée aux abeilles à Grangeneuve a été exprimée.

10. Rapport de l'inspection des ruchers (voir Annexe G)

Yves Jaquet, inspecteur cantonal des ruchers, présente le rapport annuel de l'inspection des ruchers. Il explique que désormais les inspecteurs feront leurs interventions uniquement sur son mandat. Avec ce nouveau système l'apiculteur est responsabilisé, il suffit en cas de doute de contacter le commissaire apicole et de demander un contrôle qui est gratuit pour l'apiculteur.

11. Nominations au sein du comité FFA

Deux personnes ont démissionné du comité, Roland Guignard et Adelheid Mauvilly, et seront remplacées pour le Lac allemand par Fritz Rentsch de Morat et pour la Singine par Daniel Buntschu de Kleinbödingen.

12. Fixation du lieu de l'AD 2020

La prochaine assemblée des délégués FFA/VFB aura lieu le samedi 8.2.2020 dans le district de la Sarine.

13. Honorariat

Les deux membres sortants Roland Guignard et Adelheid Mauvilly sont élus membres d'honneur de la Fédération et reçoivent chacun un diplôme encadré. Le conseiller apicole sortant Jean-François Bourquenoud est remercié pour son travail au bénéfice des apiculteurs du canton.

14. Divers

- Serge Jemmely présente les changements concernant les cours des débutants. A partir de 2019 ils seront organisés par Olivier Pittet de l'IA Grangeneuve sous la responsabilité d'Eric Dorthe, responsable cantonal des conseiller apicoles.

- Apparemment les étiquettes d'un kilo sont toujours utilisées.

- Francis Saucy, biologiste, se présente comme le nouveau rédacteur en chef de la Revue de la SAR. Il remplacera Rose Aubry qui a occupé pendant de longues années cette fonction. Il se dit ouvert à des suggestions et des idées et annonce que des projets sont en préparation pour le 20 mai prochain, Journée mondiale des pollinisateurs.

- Label Produit du Terroir : Considéré comme un doublon l'idée d'une certification de la Fédération basée sur le Label d'or est abandonnée. Chaque apiculteur est libre de se faire certifier individuellement.

Fin des débats vers 15h, ensuite conférence de Mme Aline Troxler sur ses recherches sur les effets des néonicotinoïdes sur les reines suivie d'un apéritif offert par la section de la Broye.

Adelheid Mauvilly

Rapport du président 2018

L'année 2018 est derrière nous et celle-ci n'a pas été de tout repos. Elle se résume à ces quelques points : chaleur, sécheresse et petite miellée.

Dans le rapport de l'année passée, je disais que l'année 2017 pouvait se résumer en deux mots: bonne santé de nos colonies et très bonne production de miel. Et bien, vous pouvez le constater, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. En effet, après un hiver relativement doux, nos protégées répondaient en principe présentes lors de la première visite de printemps. Bien entendu, certains d'entre nous ont tout de même enduré des pertes hivernales, mais dans l'ensemble, celles-ci ont été dans la mesure du raisonnable. Mars fût assez frais, ce qui a eu pour conséquence un développement assez lent des colonies. Soudain, vers la mi-avril le beau temps est arrivé et avec lui des températures presque estivales, ce qui a fait exploser la végétation. Et comme ces hautes températures ont perdurées, les floraisons ont vite passée et de ce fait, nos colonies déjà pas trop développées n'ont eu le temps de récolter massivement le délicieux nectar. Cependant, la récolte de fleurs peut tout de même être qualifiée de moyenne. Après cela, fin mai et juin furent marqués par des épisodes orageuses où presque chaque soirée fût arrosée, non pas par un coup blanc, mais par un ou des orages qui lavèrent la miellée de sapin. Par la suite, un épisode sec et chaud marqua les mois de juillet et août, ce qui rendit la récolte d'été presque nulle. Selon mes connaissances, la Gruyère fût particulièrement touchée par cette récolte inexistante, ce qui a pour conséquence la rareté sur le marché du miel de la Gruyère. La situation n'est pas catastrophique, mais il est dommage de ne pouvoir approvisionner nos clients et magasins régionaux. Cela nous montre que nous sommes très tributaires de la météo et rien n'est joué d'avance. Ce manque de miellée estivale a encore fait que certaines colonies ont dû être nourries afin qu'elles puissent survivre. Les traitements varroas ont pu être faits au bon moment. A noter qu'avec les fortes chaleurs de l'été, certains d'entre nous ont fait le premier traitement à l'acide formique par des températures avoisinant les 30 degrés, d'autres ont attendu des températures plus fraîches. Qui a fait juste, je ne me prononcerai pas sur ce sujet, la conclusion s'est peut-être déjà vu sur les colonies avec soit des pertes de reines, soit un taux d'infestation de varroas trop élevé en automne. En conclusion de cela, il y a un proverbe qui me vient à l'esprit : Rien ne sert de courir, il faut partir à temps ; moi je le modifie de cette façon : Rien ne sert d'attendre, il faut courir plus vite que le varroa.

Etat sanitaire

Comme je l'ai déjà dit auparavant, les colonies répondaient présentes en début de saison. Celles-ci se sont développées convenablement. Quelques cas de loques à signaler, mais rien de trop grave. Les traitements contre le varroa se sont en principe bien déroulés, permettant une entrée dans la saison d'hiver sans trop de problème. Par contre, les automnes doux comme nous avons maintenant l'habitude de subir, ne sont pas des mieux, influençant favorablement le développement du varroa. A vérifier ces jours prochains si nos colonies sont encore là et qu'elles sont prêtes pour un bon développement printanier.

Point fort de l'année 2018

L'année 2018 a été plus calme que l'année 2017. Pas de concours des ruchers, pas de gros problème avec le service vétérinaire. Lorsque j'ai repris la présidence en 2016, mon vœu et celui de mes collègues du comité était d'avoir un meilleur dialogue avec les éleveurs fribourgeois, les vulgarisateurs, les contrôleurs du miel et le service sanitaire. S'il y a encore beaucoup de travail à faire, nous avons en principe pu discuter avec les personnes concernées et les choses avancées. Point important de l'année 2018, c'est la rencontre avec M. Krayenbuhl, chef de service du Service de l'agriculture. Ce qui ressort de cette rencontre, c'est la fin de la subvention attribuée aux débutants. En effet, suite à de nouvelles propositions de subventionner l'élevage de reines, M. Krayenbuhl nous a informés que la bourse de l'Etat n'était pas indéfiniment déliée et qu'il était difficile de maintenir l'aide aux débutants tout en augmentant les subventions à l'élevage. Après presque 10

années de subventions aux débutants, le but est atteint avec une augmentation et un rajeunissement des détenteurs d'abeilles, et surtout des cours pour débutants qui n'en finissent pas de se remplir. Pour lui, il est important de passer à autre chose. C'est pourquoi, il accepte de subventionner les montées de ruchettes en stations et les tests ADN qui doivent être effectués sur les reines de sélections afin de garantir la pureté de la race carniolienne. Ces projets de subventions ne sont pas encore tous ficelés, mais il est probable qu'ils débutent en 2020. A noter que la subvention de 30.- pour les reines de station A reste comme pour les années passées. Personnellement, et cela est aussi l'avis du comité, je pense que l'abandon de la subvention aux débutants est défendable. Premièrement, la distribution et le contrôle de cette subvention sont faits par notre caissière Geneviève, cela engendre un très grand travail. Deuxièmement, en injectant le montant de l'aide aux débutants dans le secteur de l'élevage, c'est chacun d'entre nous qui va en profiter. Il est important que chaque apiculteur puisse se fournir en reines de qualité, ce qui a pour conséquence une meilleure résistance aux maladies et en particulier au varroa.

Cours pour débutants

L'année 2018 a été marquée par la fin des cours de débutants organisés totalement par la FFA. En effet, après le souhait de Philippe Barras de passer le témoin, une solution a été trouvée avec l'Institut agricole de Grangeneuve pour l'organisation de ces cours. Avec l'aide d'Olivier Pittet et Eric Dorthe, Eric étant le nouveau responsable des conseillers apicoles, une convention a été signée entre la FFA et l'Institut. Le cours est complet et la liste d'attente dépasse largement le nombre d'inscriptions possible pour une saison, obligeant les organisateurs à mettre sur pied 2 cours parallèles en 2020. Un grand merci à Olivier et Eric pour leur précieux travail et merci aussi à l'Institut de Grangeneuve pour l'excellente collaboration.

L'avenir

A l'avenir, il faut y croire. Oui, il y a pas mal de problèmes, oui, il y a des pertes de colonies inexplicables, oui, il y a des problèmes de pollution et de disparition d'espèces. Mais non, nous ne nous découragerons pas, non, nous n'abandonnerons pas nos protégées. Cela grâce à vous, chers collègues apiculteurs, chers passionnés de l'apiculture qui chaque jour mettez une brique au mur de la chaîne alimentaire, car l'apiculture est un maillon important de la production agricole. Cependant, voilà 2 ans que je suis à la tête de la fédération et je fais le constat suivant : Je vois apparaître ou sont apparus trois genres d'apiculteurs. Le premier, l'apiculteur est propriétaire de 10 à 20 colonies, version la plus répandue, qui fait cela par hobby mais qui compte tout de même sur une certaine production de miel et produits dérivés. Le 2ème, l'apiculteur qui possède que quelques colonies et qui fait cela juste pour comprendre le monde des butineuses, avoir quelques abeilles dans son jardin et un peu de miel pour sa famille. Et le 3ème, l'apiculteur qui en fait quasiment sa profession et possède plus de 100 colonies. Celui-ci attend de l'apiculture une source de revenu lui permettant de vivre. Ces trois façons d'entreprendre l'apiculture ont leurs raisons d'être, mais cela rend difficile la tâche de la FFA. En effet, les attentes ne sont pas les mêmes entre nos membres. Nous devons cependant construire l'avenir ensemble. Votre comité et moi-même allons tout entreprendre afin que chacun soit écouté et qu'il n'y ait pas de rapport à 2 ou 3 vitesses. Notre vitesse doit être la vitesse de croisière et nous mettrons tout en œuvre afin que chacun puisse s'épanouir dans sa passion qui l'anime. Les attentes ne sont pas les mêmes, mais le but doit être le même, c'est-à-dire ne pas vivre de l'apiculture mais vivre pour l'apiculture et pour ce merveilleux insecte qu'est l'abeille domestique.

Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier mes collègues du comité qui font un immense travail. Merci également à toutes les personnes qui se dévouent pour la cause apicole : conseillers, moniteurs éleveurs, inspecteurs. Et merci à vous tous, chers participants à cette assemblée. C'est grâce à vous que la population peut se régaler tous les matins de succulentes tartines au miel fribourgeois.

Serge Jemmely

Rapport général 2018 des 8 sociétés**Analyse des diverses données reçues des sociétés apicoles** (par Damien Flück)**A. Activités et événements passés dans les sociétés durant l'année 2018:**

Sections	AG	Réunions	Conférences - Portes ouvertes	Visite de ruchers	Pique-nique, Broche, fondue	Excursions Courses	Loto	Rencontres publiques - Marchés	Visites école	Bourse
Gruyère	1	7	2	1	1 (1*)		1			
Veveyse	1	1		2	1	1	1	2		
Glâne	1	3	3	1	1					
Sarine	1	1	1	4				1		
Lac français	1	1		2		1				
Broye	1		1	2		1				
Singine	1	15	2	1	3	1		9	4	1
Lac allemand	2	8	3	1				1		
Total:	9	36	12	14	5	4	2	13	4	1
			Rencontres "pratiques":	62	Liens "intersociété": 9			Echanges avec le public:	20	

Total des événements:	100
--------------------------	-----

*** Événements spéciaux 2018:**

Soirée repas du 100ème anniversaire de la section de la Gruyère
Participation à "Grangeneuve côté jardin"

B. Qu'attendez-vous de votre Fédération Cantonale d'Apiculture?

- Gruyère: > Que la FFA reste **le lien** entre la base constituée des apiculteurs et la SAR.
> Que la **FFA** continue à travailler en bonne harmonie avec **Grangeneuve, le Service de l'Agriculture et le Service Vétérinaire Cantonal**.
> Maintenir et renforcer cette communication.
- Veveyse ///
- Glâne ///
- Sarine > Organiser une **conférence "événement"** au niveau cantonal.
> Organiser un déplacement vers une **foire ou manifestation apicole** (Suisse, France ou Allemagne).
- Lac fr. ///
- La Broye > **Promouvoir** et vulgariser l'apiculture auprès du **grand public**.
> Défendre les **intérêts des apiculteurs** fribourgeois auprès du canton et des autres **partenaires** (agriculteurs, communes ...).
- Sarine > Faire connaître l'apiculture et ses structures dans le canton.
> Favoriser la collaboration et l'unité entre les sections.
- Singine > Avoir une **vision** pour l'apiculture cantonale: Formuler un **objectif annuel à atteindre par la FFA**.
> Faire respecter **l'apiculture et ses structures dans le canton**. Prendre au sérieux son rôle au niveau cantonal, ne pas tolérer des actions individuelles.
> Favoriser l'unité de cohésion entre les sections: **solidarité** et soutien entre les sociétés en cas de soucis.
- Lac allm. ///

Rapport de la vulgarisation apicole 2018

Conseillers apicoles *Responsable cantonal : Eric Dorthe*

Effectif: 2 conseillers

Dorthe Eric	1690 Villaz-St-Pierre
Ruffieux Gérald	1652 Botterens

Activités

2018 était une année de transition :

Philippe Barras quitte comme responsable cantonal, merci pour le dévouement sans faille.

Jean-François Bourquenoud quitte comme conseiller, remerciement bon camarade.

Restent Gérald Ruffieux et Eric Dorthe.

Nouvelles recrues en cours de formation comme conseiller apicole pour le canton sont Oliver Pittet, Hervé Mermillod, David Aeschlimann et Djocko Ney.

Cours FFA sur 2 ans finis, seulement une volée en 2018.

Cours à Grangeneuve, en accord avec la FFA, nouvelle mouture :

- Grangeneuve s'occupe de l'administration, tél, inscription et organisation.
- Cours sur une année.
- Grangeneuve propose un module apicole aux personnes qui font la maîtrise agricole, le module apicole comprend le cours de base avec un examen à la fin.
- Cours actuel 3 soirs, 3 jours et 4 ½-journées.
- Cours pluridisciplinaire avec :
visite de rucher chez Erwin Stucki/Sébastien Maillard
Apiservice Marianne Tschuy
contrôleurs du miel avec Norbert Sallin/ Denis Joye
initiation à l'élevage avec Alexandre Gummy/Christophe Broillet/Olivier Curty
inspecteur Yves Jaquet

Le prix du cours a augmenté, unification pour toute la suisse romande souhaité, il affiche toujours complet.

40 personnes ont fini le cours débutant en 2018 (cours FFA et cours Grangeneuve).
29 personnes feront le cours en 2019.

Vu la demande et les inscriptions sûrement 2 cours seront prévus en 2020.

La vulgarisation en section fonctionne aussi :

Sarine à Copy, Glâne activités, Bulle le stamm ...

Des passeports vacances ont été effectués.

Proposition d'employer les nouveaux conseillers apicoles pour plus de vulgarisation en section.

Mise à disposition du rucher de Grangeneuve pour de la vulgarisation de section.

Merci à toutes les personnes qui ont aidé lors de l'expo apicole pour tout publique en septembre.

Eric Dorthe

Rapport des activités d'élevage du groupe Carnica 2018

Les moniteurs-éleveurs 2019 :

Alexandre Gumy
Laurent Clément
Olivier Curty
Christophe Broillet
Henri-Paul Gillon
Adrien Grangier
Sébastien Liardon

L'hiver 2017-2018 s'est invité tardivement et ce n'est que début avril que les premières visites des colonies ont eu lieu. Par la suite, nous avons été gâtés par un mois d'avril incroyable et une floraison très rapide des arbres fruitiers, pissenlits et colza. Du pollen à profusion que nos butineuses ont exploité à merveille pour démarrer les premiers élevages des reines F1. Ces reines F1 de qualité sont utilisées pour la production, et les reines de station F0 destinées à la sélection.

La sélection, justement, parlons-en. Les moniteurs-éleveurs de la SAR améliorent continuellement, et ce depuis les années 60, la qualité et les caractéristiques de leur cheptel Carnica. J'aimerais revenir sur un point qui me paraît essentiel. En peuplant leur rucher de reines de station, l'apiculteur amène du sang neuf dans son rucher et augmente ainsi la diversité génétique des mâles. Est-ce que cette reine achetée sera adaptée au développement printanier, en corrélation avec la floraison et l'avancée de la nature dans cet endroit précis ? Vous ne verrez le résultat que l'année suivante, d'où l'importance de se fournir en reines chez un moniteur-éleveur de votre région. Rappelons au passage que le Canton, via le Service de l'Agriculture, continue de subventionner les reines de station A. Et les reines F1 dans tout ça, me direz-vous ? Utilisées pour la production et non pour la sélection, elles ont l'immense avantage de pondre également des mâles purs. L'effet d'hétérosis présent en F1, qui désigne un accroissement particulièrement prononcé des performances des individus, permet aux reines F1 d'être souvent supérieures aux reines F0. Mais le but n'est pas de vous donner un cours de génétique, dont je n'en serais pas capable, mais simplement de vous faire comprendre que toutes vos reines bénéficient indirectement d'une bonne fécondation avec des mâles de qualités issus de reines F0 ou F1. Que vous soyez un ravagé de picking ou au contraire, que cela vous passe par-dessus la tête, vous bénéficiez tous des améliorations et efforts de sélection faits depuis les années 60.

Les ruchers de testage à l'aveugle permettent de tester des reines pendant deux ans, et ce dans toute la Suisse. Les résultats ensuite compilés permettent de sélectionner les meilleures reines comme souches à mâles des stations de fécondation. Nous sommes donc toujours à la recherche de candidats pour se lancer dans la grande et trépidante aventure d'un rucher de testage.

Pour en revenir à 2018, puisque c'est de cela dont je suis chargé de vous parler, l'année a été très mouvementée et semée d'embûches. Suite à des contrôles ADN de souches à mâles, nous avons pu constater qu'une station de fécondation SAR a été touchée par une pollution génétique de mâles non désirés. Un mal pour un bien, j'aurais tendance à le dire, et sans jeux de mots, puisque cette découverte nous conforte dans nos idées et principes. La sûreté des stations SAR Carnica est primordiale. Avec les technologies actuelles et abordables financièrement, il nous incombe de connaître la pureté de toutes nos lignées répertoriées en les analysant par ADN. La commission d'élevage de la SAR ficelle actuellement un projet de répartition par canton et fixera les priorités, tout en sachant que nous sommes limités financièrement. Nous espérons que tous les cantons mettront la main au porte-monnaie, ce qui nous permettra de partir sur des bases saines, garantes d'une pureté totalement assurée et de poser en quelque sorte les jalons d'une sélection basée sur les tests ADN.

Quittons le monde de la sélection, de l'ADN et de la génétique pour revenir en Gruyère ! Atterrissons un instant à 1400 m d'altitude, dans la vallée du Petit-Mont, où se situe la station de fécondation du Petit-Mont, gérée par le Groupement des éleveurs du canton de Fribourg. Endroit paradisiaque pour les vols de noce, ce coin de paradis a pris un sacré coup de plomb dans l'aile en 2018. La faute à quoi ? A qui ? Depuis plusieurs années, la station du Petit-Mont a conquis le cœur des plus fervents amateurs d'élevage en devenant en 2017 la station la plus fréquentée au niveau SAR. La mise en place par le Service des affaires vétérinaires de l'obligation de fournir un certificat sanitaire avant la montée en station a eu de fâcheuses conséquences. Les éleveurs des autres cantons n'ont plus aucun intérêt à

venir déposer leurs ruchettes chez nous, puisque aucun certificat n'est demandé dans les autres stations (certificat sanitaire payant dans certains cantons, soit dit en passant). 1603 ruchettes en 2017, 727 ruchettes en 2018, ces chiffres ne méritent aucun commentaire. Ils auront au moins eu le mérite de nous obliger à demander des explications à notre Conseiller d'Etat Didier Castella, réponse que nous avons reçue dernièrement.

Le canton de Fribourg compte 7 moniteurs éleveurs actifs dans vos différentes sociétés. Un cours est actuellement dispensé, je remercie déjà les deux nouveaux inscrits, à savoir Sébastien Berset et Adrien Grangier de se mettre à disposition pour vulgariser l'élevage, ce qui est parfois loin d'être facile. N'oubliez pas que vos moniteurs éleveurs sont là pour vous fournir du couvain, des reines de qualité et vous soutenir dans vos passionnantes activités d'élevage !

Alexandre Gumy
Responsable cantonal Carnica

Rapport des activités d'élevage du groupe Buckfast 2018

Généralités

Dans le Canton de Fribourg, la race Buckfast dispose de deux stations de fécondation, une à la Dent de Lys et l'autre au Moléson. Celle du Moléson est gérée par la société d'élevage de l'abeille Buckfast Fribourg. Celle de la Dent de Lys est exploitée par un groupement privé. Les deux sont ouvertes au public. Tout à part l'élevage sur ces deux stations, nous produisons notre matériel de base également par l'insémination artificielle.

L'année d'élevage 2018

Nous sommes satisfaits de l'année d'élevage 2018 aux deux stations de fécondation.

A la Dent de Lys, nous avons produit un peu plus que 1700 reines et au Moléson comme l'année passée 400 reines. C'était la cinquième année au Moléson.

Nous sommes heureux d'avoir été épargné une fois de plus de loque aux deux stations, tout en sachant que cela n'est pas seulement dû à une bonne discipline. A cette occasion, nous aimerions remercier les inspecteurs de la Gruyère pour le contrôle et le bon suivi des opérations d'élevage.

Comme les années précédentes, nous travaillons avec des souches à mâles de différentes lignes, qui forment un pool de matériel expérimenté sur ces deux stations. Nos clients et nos éleveurs apprécient beaucoup cette manière de procéder.

Aussi en 2018, nous avons continué l'organisation de la fécondation artificielle. Ceci essentiellement dans le cadre de l'opération VSH, qui vise la résistance contre le varroa. Nous sommes confiant de pouvoir améliorer la santé de nos cheptels également de cette manière.

Marius Schneuwly
Président de la société d'élevage Buckfast Fribourg

Rapport des activités d'élevage du groupe Mellifera 2018

Bericht der Zuchtarbeit Mellifera.ch

Für die Dunkle Biene Schweiz waren die Zuchtvorbereitungen für das Zuchtjahr 2018 für alle Linienbelegstellen gemäss der Zuchtplanung auf Kurs.

Anfang Mai mussten wir unsere Hoffnungen auf ein erfolgreiches Zuchtjahr jedoch bereits korrigieren. Alle Drohnenvölker, die für die Linienbelegstelle Gental vorbereitet waren, wurden wegen Sauerbrut gesperrt oder vernichtet. Die Linienbelegstelle Gental konnte deshalb gar nicht in Betrieb genommen werden.

Die Linienbelegstelle Rothbach im Entlebuch musste nach 14 Tagen Betrieb wegen Sauerbrut wieder geschlossen werden. Diese wurde bei der Nachkontrolle der Drohnenvölker festgestellt. Alle Drohnenvölker waren vor dem Transport zur Belegstelle kontrolliert worden. Es wurden dabei keine Krankheiten festgestellt.

Für die Reinzüchter wurde es unter diesen Umständen schwierig, die vorbereiteten Serien noch zeitgerecht auf eine Linienbelegstelle zu bringen. In meinem Fall blieb mir nur noch die Linienbelegstelle Krauchtal im Kanton Glarus. Die Serienplanung musste umgestellt werden und den Verhältnissen des Krauchtals angepasst werden. Für jede Auffuhr am Freitag war ich 11 Stunden unterwegs. Das schöne Wetter hätte eigentlich maximale Begattungserfolge garantiert, aber diese wurden durch die langen Transportwege etwas geschmälert.

Am 12. Januar 2019 fand in Payerne eine Zusammenkunft zwischen Imkern der SAR und der Mellifera.ch statt. Dieser Anlass wurde aufgrund der steigenden Nachfrage nach Schwarzen Bienen aus der Romandie von Mellifera.ch angeregt und mitorganisiert. Die Reinzüchter von Mellifera.ch freuen sich einerseits über das rege Interesse an der Dunklen Biene Schweiz, aber wir sind uns auch bewusst, dass dieser Rassenwechsel unter Umständen keine Probleme lösen wird, sondern noch zusätzliche schaffen könnte. Wir Reinzüchter sind zurzeit nicht in der Lage, die Nachfrage nach Mellifera-Zuchtköniginnen vollumfänglich zu befriedigen.

Wir sind der Meinung, dass beim Kauf von Schwarzen Königinnen zuallererst ein Zeitplan diskutiert werden sollte, damit der Wechsel für den Interessenten auch zum Erfolg wird. Dazu bieten wir die gewünschte Unterstützung an.

Walter Kilchmann

Rapport annuel du contrôle du miel 2018

En 2018, les contrôleurs du Canton de Fribourg ont effectué 8 contrôles d'exploitations, il s'agit là du contrôle pour le renouvellement du label qui a lieu tous les 4 ans.

En plus 18 contrôles d'exploitations pour nouveaux apiculteurs labellisés ont été réalisés. Ces derniers ont été entièrement subventionnés par la Confédération.

Ce qui fait un total de 26 contrôles d'exploitation pour 2018.

13 984 kg de miel annoncés	(18 586 kg en 2017)
28 468 labels distribués	(31 641 en 2017)

1 échantillon de miel a été envoyé à la SAR pour des analyses de bases, ainsi qu'un échantillon de miel pour des analyses concernant l'hydroxyméthylfurfural (HMF).

Sur ces 2 échantillons envoyés, je n'ai pas encore eu de retour.

Informations du Label d'or :

Pour 2019, le subventionnement de la confédération par le biais du programme de l'Ordonnance sur la promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire (OQuaDu) pour les nouvelles certifications n'est pas renouvelé et ce malgré :

- Plus de 1200 apiculteurs et apicultrices labellisés
- 1000 participants et participantes à des cours subventionnés
- 5000 articles du shop plus avantageux
- 450 analyses de miel à prix réduit

La gratuité pour la délivrance des labels est toujours valable pour 2019, économie non négligeable vu que les 10 centimes par label sont offerts.

Je voudrais faire un petit rappel pour le contrôle :

Afin que le contrôle soit le plus correcte possible, il se fait à l'extraction.

Après le 31 août, les contrôleurs n'accepteront plus de faire des contrôles.

Je tiens à remercier tous les contrôleurs de sections pour leur travail effectué en 2018 ainsi que leur engagement auprès de leur section :

- Martine Savoy pour la Veveyse
- Serge Jemmely pour le Lac français
- Laurent Scheurer pour la Gruyère
- Sallin Norbert et Yves Joye pour la Glâne
- Stéphane Chassot pour la Broye
- Arnold Chassot pour la Sarine

Pour info, en Suisse romande il y a 30 contrôleurs pour le Label d'or.

Les contrôleurs des sections sont invités à participer au cours le 23 février, celui-ci se déroulera à Grangeneuve.

Toutes les informations sont données dans la Revue Romande d'Apiculture ou via le site internet de la SAR et de la FFA.

Arnold Chassot

Rapport de la commission technique 2018

Rapport commission apicole UPF

La commission apicole de l'UPF s'est réunie les 22 février et 12 octobre 2018. Yves Jaquet, inspecteur cantonal, nous a fait part de la situation sanitaire dans le canton, notamment sur les cas de loque et la détection de traces d'amitrazé. Il nous a aussi donné ses premières conclusions, positives, par rapport au nouveau protocole de contrôles. Mais je laisserai l'inspecteur vous donner lui-même les détails sur ces sujets au prochain point de cette assemblée.

Le sujet de l'interdiction des néonicotinoïdes en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019 en Suisse a également été discuté. Le sujet inquiète les producteurs de betterave car il n'existe actuellement pas de solution de remplacement satisfaisante sur le marché pour lutter contre le puceron vert, vecteur de la jaunisse de la betterave. Les producteurs s'interrogent sur la pertinence d'interdire un produit d'enrobage de semences de betterave alors que les abeilles ne s'intéressent pas à cette plante. Des pertes de rendement allant de 12 à 50% selon les parcelles sont attendues. Si la culture n'est plus rentable, beaucoup de producteurs devront se tourner vers une autre culture.

En Suisse, 19 649 hectares sont consacrés à la culture de la betterave sucrière, selon le rapport annuel 2017 de la Fédération suisse des betteraviers (FSB). Seuls 21 hectares, soit 0,001%, sont consacrés à la betterave bio.

La conférence de tout à l'heure apportera sans doute un nouvel éclairage sur ce sujet.

Concernant le feu bactérien, Dominique Ruggli nous a informé des changements dans les protocoles de lutte. Il n'y a désormais plus d'obligation de lutte en dehors d'un périmètre de 4 km autour des pépinières d'arbres fruitiers. Par contre, la limitation des déplacements d'abeilles reste en vigueur entre le 1^{er} avril et le 30 juin. La liste des communes et régions concernées par l'interdiction est disponible sur le site internet de la FFA sous l'onglet « inspectorat ».

Le rôle de la commission apicole de l'UPF est de promouvoir la communication entre le milieu apicole et les agriculteurs. Nous avons discuté du projet intercantonal VD, JU et JU bernois « agriculture et pollinisateurs » qui a justement pour but de favoriser les abeilles dans le milieu agricole par la mise en place de différentes mesures mais aussi de renforcer la communication entre apiculteurs et agriculteurs. Les résultats de ce projet seront intéressants à suivre. En attendant, la commission propose pour les agriculteurs du canton que le prochain programme des visites de cultures mis sur pied par l'institut agricole de Grangeneuve dans le cadre de la vulgarisation propose une journée consacrée aux abeilles dans le milieu agricole, avec une visite de rucher.

Pour la commission apicole de l'UPF
Anne-Claude Jacquat



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Service de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW

Santé animale

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 70, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Givisiez, le 9 février 2019

Rapport de l'inspecteur des ruchers

Mesdames et Messieurs,

En 2018, 3 cas de loque européenne (dans les districts Singine et Lac) et 2 cas de loque américaine (en Sarine) ont été découverts. 14 colonies ont été détruites. A la fin de la saison, il y avait encore 3 séquestres, qui seront levés dès la reprise des contrôles apicoles au printemps 2019.

Concernant la campagne amitraze 2018 : sur 59 lieux de prélèvement, il n'y a eu de contestations pour le miel mais 15 pour la cire.

Au printemps 2018, le nombre des apiculteurs était de 836 (+14). Il est en légère augmentation par rapport à l'année 2017. Le nombre de colonies, en baisse (-175), était de 9677.

Les contrôles relatifs aux 20 paquets d'abeilles importés depuis la France n'ont révélé aucune maladie.

En 2019 (comme en 2018), l'Etat de Fribourg prend en charge 25 % du prix des produits commandés avant le 20.05.2019. Un courrier sera envoyé prochainement à tous les apiculteurs.

Suite à la restructuration et la réorganisation de l'inspecteur en 2018, 164 contrôles dynamiques ont été réalisés sur la base de mandats et 59 contrôles en production primaire (PPr).

Cette réorganisation a permis d'augmenter l'efficacité des contrôles en les ciblant en fonction des risques de propagation, des foyers de l'année précédente, des importations de paquets d'abeilles, de la coordination intercantonale et ses informations précieuses, des mesures de protection des stations de fécondation cantonales et l'intervalle fédéral maximal. Il y a eu le même nombre de contrôles qu'en 2017 pour plus de résultats, un meilleur suivi des mesures et la moitié des coûts qu'en 2017, des inspecteurs bien formés et performants, donc un grand gain en efficacité pour cette délégation étatique.

En 2019, la restructuration et la réorganisation de l'inspecteur touchera à sa fin et dès 2020 il n'y aura plus que les contrôles primaires et les contrôles dynamiques sur mandats.

En cas de suspicion d'une épizootie ou pour annoncer un déplacement d'abeilles, veuillez contacter directement l'inspecteur cantonal des ruchers, M. Yves Jaquet : 026 305 80 70/74, 079 791 19 50, yves.jaquet@fr.ch.

En 2019, tous les contrôles dynamiques (déplacement, suspicion de maladie, etc.) se feront sur la base de mandats et de leur suivi précis comme en 2018. Il apparaît que cette formule est très appréciée par la majorité des apiculteurs.

Yves Jaquet
Inspecteur cantonal des ruchers